

Jeudi 27 juin 2024

Rouen, récompensée « Grand Prix » pour son action de réduction de mégots dans l'espace public

En France, des dizaines de milliards de cigarettes sont consommées chaque année et plus d'un fumeur sur deux déclare jeter des mégots dans la rue, soit plus de 14K tonnes de mégots. C'est la mission d'Alcome de réduire la présence de mégots dans les espaces publics par des actions de prévention. En juin 2023, elle lançait la première édition du « concours Alcome » pour lequel la Ville de Rouen a candidaté tout comme 38 autres villes, communes et associations. Rouen vient de recevoir le « Grand Prix » !



Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, et Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire de la Tranquillité publique, du stationnement et de la propreté : « Si la Ville a une obligation de résultat, la propreté est une affaire de tous. Chacun doit avoir le respect de l'environnement, lutter contre l'incivisme et faire preuve de persuasion et de prévention autour de soi. Ce prix vient récompenser notre plan propreté et les différentes actions mises en place ! »

Contexte :

Parce que la propreté est une affaire de tous et que de nombreuses actions sont menées par la Ville de Rouen pour réduire le nombre de mégots dans l'espace public, c'est tout naturellement que la municipalité a proposé sa candidature au concours « Alcome », qui vient récompenser les solutions qui y participent.

Ce concours était ouvert à toutes les villes, collectivités, entreprises, agences, événements/festivals ou tout autre organisme qui mène ce type d'actions. Peu importe la taille ou l'ampleur du projet, l'objectif était de mettre en avant des solutions efficaces, reproductibles et utiles à tous.

Quatre catégories :

- . Le **Grand Prix** : meilleure stratégie globale avec les meilleurs résultats
- . **Prix de la meilleure action de prévention des mégots dans l'évènementiel**
- . **Prix de l'innovation**
- . **Prix de la sensibilisation**

Le 19 juin, le « Grand Prix » a donc été décerné à la Ville de Rouen par Alcome. Banyuls-sur Mer a reçu celui de l'évènementiel, Thonon-les-Bains, celui de l'innovation et Saint-Jean-de-Luz, celui de la sensibilisation.

Trois mentions spéciales supplémentaires ont été décernées :

- . **Mention Spéciale** : Mégothon
- . **Coup de cœur** : Liiffré
- . **Coup de pouce** : Marchiennes

Dès 2022, la Ville a réalisé une expérimentation globale des différentes étapes permettant de collecter efficacement les mégots jetés sur le domaine public.

De nombreuses étapes ont été réalisées – entre février 2022 et juin 2023 - pour parvenir à l'obtention de cette récompense :

- . **Recensement de sites pilotes** à tester (avec des typologies différentes) : rue piétonne, proximité d'équipement public, lieu de convivialité... ;
- . **Elaboration d'un plan d'action spécifique** à chaque site afin de suivre leur efficacité incluant des tests de différents modes de collecte y compris différents types de cendrier ;
- . **Communication globale** sur la lutte contre les mégots et ce, de manière régulière mais également une communication durant l'expérimentation
- . **Distribution** de cendriers de poche par les buralistes ;
- . **Actions régulières de médiation** par un agent sur chacun des sites. Il est à noter que cela s'est fait sans budget spécifique dans la mesure où un agent municipal a été affecté spécifiquement sur cette mission ;
- . **Mise en place ou renfort des mobiliers de collecte des mégots** incluant des tests de différents modèles de cendrier afin de définir un « portrait-robot » du cendrier le plus efficace ;
- . **Organisation régulière de cleanwalk**

Au final, sur les sites tests, la Ville de Rouen a pu faire le constat d'une baisse de 50% des mégots présents au sol.